



APPEL À CANDIDATURES

2025



LABELLISATION DE DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENTS EN ISLAMOLOGIE PAR L'IFI

Principales dates :

- Ouverture de la campagne : **25 avril** (minuit, heure française ; horaire du mail faisant foi)
- **Traitement au fil de l'eau :**

Prochaines dates pour évaluation :

- **dépôt : 9 mai ; audition orale (zoom) : 12 mai (matin : horaire à préciser)**
- **septembre 2025 (calendrier à préciser)**
- Début des formations : à partir de septembre 2025 et/ou en 2026

Pièces du dossier : sous la forme d'un PDF unique

- Dossier complet
- Un CV du (des) porteur(s) du projet de formation
- Une lettre d'engagement du président de l'université

Critères de sélection des projets :

- Pertinence académique et pédagogique de la formation (au vu du public visé)
- Adéquation par rapport au DU/DIU d'islamologie de 1^{re} année (DU et DIU « Islamologie : enjeux, pratiques et applications dans la France contemporaine »)
- Capacité du(des) porteur(s) de projet à piloter une telle formation
- Moyens prévus pour l'accompagnement des étudiants et de l'équipe pédagogique

Adresses de contact :

- Envoi des dossiers : administration@institut-islamologie.fr
- ⇒ par envoi électronique, sous la forme exclusive d'**un document unique en PDF**
- Demande de renseignements : juliette.dumas@institut-islamologie.fr

➤ Contexte et programmation scientifique

Créé le 2 février 2022, l'Institut français d'islamologie (IFI) réunit 8 partenaires institutionnels (Aix-Marseille université ; l'École normale supérieure de Lyon ; l'École pratique des hautes études ; l'École des hautes études en sciences sociales ; l'Institut national des langues et civilisations orientales ; l'université Lumière-Lyon 2 ; l'université Jean Moulin-Lyon 3 ; l'université de Strasbourg).

L'IFI a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Un des objectifs du groupement est d'encourager la formation professionnelle des acteurs travaillant directement en lien avec le fait musulman en France : cadres et agents d'associations culturelles et culturelles, ministres du culte, aumôniers des quatre fonctions publiques (militaire, pénitentiaire, hospitalière, scolaire), agents de l'État et de la fonction territoriale, enseignants du primaire et du secondaire (écoles privées et publiques), référents laïcité, employés du secteur privé, etc. en offrant des formations spécialisées, non confessantes, adaptées aux caractéristiques d'un public professionnel en activité ou en reprise d'activité, offrant toutes les garanties et l'expertise d'une approche universitaire des savoirs en islamologie.

A cette fin, l'IFI a engagé et soutenu la création de deux formations courtes offrant des diplômes d'établissement, sous la forme d'un DU et d'un DIU, intitulés « Islamologie : principes, enjeux et applications dans la France contemporaine ». Ces formations sont proposées à distance (à l'exception de journées pédagogiques en présentiel), dont le détail est disponible sur le site de l'IFI : <https://institut-islamologie.fr/formations-soutenues-ifi/> Fort de cette expérience et pour faire suite aux demandes des acteurs du champ, l'IFI entend désormais **assurer une poursuite de formation aux diplômés de ces formations**, sous la forme de **diplôme universitaire de six mois à un an**, offrant des **cours principalement en distanciel**. Ces poursuites de formation permettront ainsi d'offrir une poursuite d'études adaptée aux conditions de formation du public professionnel visé. Elles assureront l'accroissement de l'offre de formation spécialisée en islamologie, sans fragiliser les formations déjà existantes.

➤ Critères d'éligibilité

Les propositions prendront soin d'être adaptées au public visé, à savoir un public professionnel très hétérogène en termes d'études antérieures et d'insertion professionnelle. La pédagogie et l'organisation de la formation devra être adaptée à un public professionnel éloigné de l'université, soit pour l'avoir quitté depuis longtemps, soit pour ne l'avoir jamais fréquentée. La pédagogie mise en place aura également soin de prendre en compte les difficultés inhérentes à la présence de publics aux savoirs universitaires fragiles, avec des difficultés en expression française et/ou dans l'usage des outils numériques.

Le soutien de l'IFI vise à permettre un approfondissement des compétences professionnelles et universitaires en islamologie. De ce fait, aucun diplôme ne sera requis, à l'exception du DU ou DIU d'islamologie susmentionnée **ou** d'être inscrit en master spécialisé en islamologie, labellisé par l'IFI (cf. liste <https://institut-islamologie.fr/formations-soutenues-ifi/> rubrique : les diplômes nationaux) ou en doctorat dans un domaine relevant de l'islamologie.

Les formations courtes et spécialisées soutenues par l'IFI visent à former un public professionnel : les propositions devront mettre en place les outils nécessaires pour assurer un recrutement conséquent (30% minimum) parmi les acteurs des cadres associatifs culturels et culturels, ministres du culte et aumôniers.

Les propositions de formation suivront les critères pédagogiques suivants :

- Entre 120 et 180 heures d'enseignement (HETD)
- Au moins 60 HETD sur l'islam classique et 60 HETD sur l'islam contemporain
- Au moins 1/3 des contenus dédiés aux « islams minoritaires »
- Au moins 80 % de la formation en ligne (temps présentiel adapté à un public professionnel)

➤ Soutiens apportés par l'IFI

Afin d'assurer la mise en place et la pérennité de ces formations, l'IFI s'engage à apporter un soutien financier et un appui en termes de communication et de diffusion des formations. En outre, l'IFI étendra son dispositif de bourses de formation spécialisée aux futurs inscrits des formations qui seront soutenues et labellisées par l'IFI, selon les critères déjà existants.

Au niveau financier, l'appui de l'IFI pourra s'élever à hauteur de 15 000^E, sous réserve de démonstration d'un plan de financement détaillé, indiquant les modalités de dépense et les financements complémentaires.

En contrepartie, l'IFI assurera le référencement de ces formations sur son site internet et tous ses supports de communication. L'attribution du label de l'IFI sera décernée aux formations retenues. Enfin, l'institut assurera la promotion de ces formations auprès de tous ses interlocuteurs.

➤ Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, **sous forme d'un fichier PDF unique**, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail : administration@institut-islamologie.fr **avant le 12 mai 2025, minuit**, au plus tard. Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- le dossier dûment complété
- un plan de financement détaillé par postes de dépense (enseignement, appui administratif, appui en ingénierie pédagogique, etc.) et financements complémentaires
- un CV (2 pages maximum) du(des) porteur(s) du projet
- une lettre d'engagement du président de l'université (2 pages maximum) précisant les objectifs, les contenus et les modalités pédagogiques et administratives prévues dans le cadre de la formation.

A noter :

La direction de l'IFI se réserve la possibilité de reprendre contact avec les porteurs de projet retenus pour retravailler les propositions à partir des commentaires du conseil scientifique et au vu de l'adéquation aux objectifs visés par l'IFI dans son appel. Un accompagnement et une proposition de calendrier adaptés à chaque proposition seront ainsi établis conjointement par l'IFI et le(s) porteur(s) de projet, en amont de l'élaboration d'une convention de partenariat entre le GIP et l'établissement universitaire.

→ Demande d'informations : juliette.dumas@institut-islamologie.fr

